



COMPTES CONSOLIDÉS 2011

Société anonyme au capital de 4 562 214,50 euros
15/17 rue Vivienne – 75002 Paris
418 093 761 R.C.S. Paris
www.hi-media.com

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	9
Note 1. Principes et méthodes comptables	9
1.1. Entité présentant les états financiers	9
1.2. Base de préparation	9
1.3. Principes de consolidation	10
1.4. Monnaie étrangère	10
1.5. Recours à des estimations et aux jugements	11
1.6. Immobilisations incorporelles	11
1.7. Immobilisations corporelles	12
1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé	12
1.9. Créances clients	13
1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants	13
1.11. Capital	13
1.12. Emprunt	14
1.13. Instruments financiers dérivés	14
1.14. Provisions	14
1.15. Avantages du personnel	14
1.16. Informations sectorielles	16
1.17. Impôt sur le résultat	16
1.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires	17
1.19. Résultat opérationnel	18
1.20. Résultat par action	18
Note 2. Gestion des risques financiers	19
2.1. Risque de crédit	19
2.2. Risque de liquidité	20
2.3. Risque de marché	21
2.4. Catégorisation des instruments financiers	22
Note 3. Périmètre de consolidation	23
3.1. Liste des entités consolidées	23
Note 4. Chiffres d'affaires	24
Note 5. Charges de personnel	24
Note 6. Valorisation des options et actions gratuites	25
Note 7. Autres produits et charges non courants	25
Note 8. Résultat financier	26
Note 9. Impôt sur le résultat	26
Note 10. Goodwill	27
10.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT	27
10.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2011	28
Note 11. Immobilisations incorporelles	29
Note 12. Immobilisations corporelles	30
Note 13. Impôts différés	32

13.1.	Impôts différés actifs et passifs reconnus	32
13.2.	Impôts différés actifs non reconnus	33
Note 14.	Autres actifs financiers	33
Note 15.	Clients et autres débiteurs	33
Note 16.	Autres actifs courants	35
Note 17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	36
Note 18.	Capitaux propres	36
Note 19.	Emprunts et dettes financières	36
19.1.	Crédit syndiqué	37
19.2.	Financement lié à l'affacturage	37
Note 20.	Provisions non courantes	38
20.1.	Détail des provisions non courantes	38
20.2.	Avantages au personnel	38
Note 21.	Dettes non courantes	39
Note 22.	Autres dettes et passifs courants	39
Note 23.	Informations sectorielles	40
23.1.	Résultat par activité	40
23.2.	Total actifs	41
23.3.	Chiffre d'affaires par zone géographique	41
Note 24.	Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites	42
24.1.	Options de souscriptions d'actions	42
24.2.	Attributions d'actions gratuites	44
Note 25.	Engagements hors-bilan	45
25.1.	Engagements reçus	45
25.2.	Engagements donnés	45
25.3.	Covenants	45
25.4.	Nantissements	45
25.5.	Litiges	45
Note 26.	Evènements intervenus depuis le 31 décembre 2011	45
Note 27.	Transactions entre parties liées	45
27.1.	Rémunérations des membres des organes de direction	45
27.2.	Transactions avec les filiales	46
27.3.	Autres parties liées	46

Comptes de résultat consolidés des exercices 2011 et 2010

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Chiffre d'affaires	Note 4	229 927	222 044
Charges facturées par les supports		-154 467	-146 471
Marge brute		75 460	75 573
Achats		-24 341	-22 523
Charges de personnel	Note 5	-30 407	-33 567
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		-3 148	-3 466
Résultat opérationnel courant <i>(avant valorisation des stock options et actions gratuites)</i>		17 564	16 017
Valorisation des stock options et actions gratuites	Note 6	-1 241	-1 854
Autres produits et charges non courants	Note 7	-288	-62 157
Résultat opérationnel		16 035	-47 994
Coût de l'endettement	Note 8	-2 059	-2 153
Autres produits et charges financiers	Note 8	306	534
Résultat des sociétés intégrées		14 282	-49 613
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		15	360
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		14 297	-49 253
Impôts	Note 9	-3 034	-5 590
Impôts sur éléments non courants	Note 9	0	-3 806
Résultat net des sociétés consolidées		11 263	-58 648
Dont intérêts minoritaires		474	533
Dont Part du Groupe		10 789	-59 181
		31 déc. 2011	31 déc. 2010
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		44 870 554	43 999 442
Résultat de base par action (en euros)		0,24	(1,35)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		45 165 622	46 389 791
Résultat dilué par action (en euros)		0,24	(1,35)

Etat du résultat global des exercices 2011 et 2010

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Résultat de la période	11 263	(58 648)
Autres éléments du résultat global		
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	-53	-19
- Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	48	356
- Ecart de conversion	-591	4 253
- Autres	-	-
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-596	4 590
dont part du groupe	-596	4 590
dont intérêts minoritaires	-	-
Résultat global	10 667	(54 058)

Bilans consolidés au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Goodwill nets	Note 10	121 419	121 419
Immobilisations incorporelles nettes	Note 11	9 828	7 671
Immobilisations corporelles nettes	Note 12	1 963	1 609
Impôts différés actifs	Note 13	5 605	5 072
Autres actifs financiers	Note 14	2 111	2 029
Actifs non courants		140 926	137 800
Clients et autres débiteurs	Note 15	79 285	83 513
Autres actifs courants	Note 16	22 756	23 622
Actifs financiers courants		15	-
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	Note 17	17 926	14 770
Actifs courants		119 982	121 904
TOTAL DE L'ACTIF		260 908	259 704
PASSIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Capital social		4 562	4 447
Primes d'émission et d'apport		123 975	123 975
Réserves et report à nouveau		-24 718	34 423
Actions propres		-2 065	-2 105
Résultat consolidé (part du Groupe)		10 789	-59 181
Capitaux propres (part du Groupe)		112 541	101 558
Intérêts minoritaires		1 074	1 014
Capitaux propres	Note 18	113 615	102 573
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 19	25 149	14 978
Provisions non courantes	Note 20	1 335	828
Dettes non courantes	Note 21	493	542
Passifs d'impôt différés	Note 13	552	572
Passifs non courants		27 530	16 919
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	Note 19	22 680	33 638
Provisions courantes		-	-
Fournisseurs et autres créditeurs		74 882	80 935
Autres dettes et passifs courants	Note 22	22 201	25 640
Passifs courants		119 763	140 213
TOTAL DU PASSIF		260 908	259 704

Tableaux des flux de trésorerie consolidés des exercices 2011 et 2010

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Résultat net		11 263	-58 648
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements des immobilisations		3 829	4 050
Pertes de valeur	Note 10	-	61 746
Produits de placement		-	-
Coût de l'endettement financier net	Note 8	2 060	2 153
Quote-part dans les entreprises associées		-15	-360
Résultat de cession d'immobilisations		-351	34
Coûts des paiements fondés sur des actions	Note 6	1 241	1 854
Charge ou produit d'impôts	Note 9	3 034	9 395
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		21 060	20 224
Variation du besoin en fonds de roulement		-4 789	-4 804
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		16 271	15 419
Intérêts payés		-2 427	-2 235
Impôt sur le résultat payé		-4 151	-2 085
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		9 692	11 099
Produits de cession d'immobilisations		24	-
Évaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie		-	23
Produits de cession d'actifs financiers		623	58
Cession de filiale, net de la trésorerie cédée		-	-
Acquisition de filiale, net de la trésorerie acquise		-107	-7 733
Acquisition d'immobilisations		-6 321	-3 889
Variation des actifs financiers		-101	-271
Variation des fournisseurs d'immobilisations		-	-2
Incidence des variations de périmètre		-33	-
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-5 916	-11 813
Produits de l'émission d'actions		-	22
Rachat d'actions propres		27	-
Nouveaux emprunts	Note 19	36 203	-
Remboursements d'emprunts	Note 19	-39 783	-9 066
Variation des autres dettes financières	Note 19	3 355	5 796
Dividendes versés aux minoritaires		-414	-342
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-612	-3 591
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		3 169	-4 305
Incidence des variations de taux de change		4	-441
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1 ^{er} janvier		14 739	19 485
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE ⁽¹⁾		17 908	14 739

⁽¹⁾ Trésorerie à l'actif diminuée des découverts bancaires. Cf. Note 19 Emprunts et dettes financières

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2011 et 2010

<i>en milliers d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Pdts et charges en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2010	44 269 995	4 427	123 348	-1 916	1 583	225	27 122	154 788	824	155 612
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-342	-342
Levée d'options de souscription d'actions	199 500	20	20	-	-18	-	-	22	-	22
Rachat d'actions ⁽¹⁾	-	-	-	-189	-	-	-	-189	-	-189
Traitement des options et actions gratuites ⁽²⁾	-	-	608	-	921	-	-	1 529	-	1 529
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	4 590	-	4 590	-	4 590
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-59 181	-59 181	533	-58 648
Résultat global	-	-	-	-	-	4 590	-59 181	-54 591	533	-54 058
Au 31 décembre 2010	44 469 495	4 447	123 975	-2 105	2 486	4 815	-32 059	101 558	1 014	102 573
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-414	-414
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions ⁽¹⁾	-	-	-	1 154	-	-	-1 114	40	-	40
Traitement des options et actions gratuites ⁽²⁾	1 152 650	115	-	-	1 069	-	-	1 184	-	1 184
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-434	-434	-	-434
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-596	-	-596	-	-596
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	10 789	10 789	474	11 263
Résultat global	-	-	-	-	-	-596	10 789	10 193	474	10 667
Au 31 décembre 2011	45 622 145	4 562	123 975	-951	3 555	4 219	-22 818	112 541	1 074	113 616

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2011, Hi-Media S.A. détient 201 153 actions propres auxquelles s'ajoutent 166 000 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

⁽²⁾ Cf. Note 24 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

Notes sur les comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2011, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de Hi-Media S.A., arrêtés lors de sa réunion du 15 mars 2012 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 3 mai 2012.

Note 1. Principes et méthodes comptables

1.1. Entité présentant les états financiers

Hi-Media (« La Société ») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé au 15/17 rue Vivienne, 75002 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

1.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2011 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des changements de méthodes comptables relatifs à l'application des nouvelles normes et amendements entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2011 et listés ci-après.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Le Groupe Hi-media a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, à l'exception des éléments ci-après :

a) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011, qui n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe :

- Amendement d'IAS 32 – Classement des droits de souscription émis,
- Amendement d'IAS 24 Révisée – Informations à fournir au titre des parties liées,
- Améliorations annuelles 2010 des IFRS (mai 2010),
- Amendement IFRIC 14 – Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal,
- IFRIC 19 – Extinction de dettes financières par émission d'instruments de capitaux propres.

b) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, publiés mais non adoptés par l'UE, qui ne sont pas d'application obligatoire pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2011, et qui n'ont pas été appliqués par anticipation :

- Amendement d'IAS 1 – Présentation des états financiers,
- IAS 12 – Recouvrement des actifs sous-jacents,
- Amendement d'IAS 19 – Avantages au personnel,

- Amendement d'IAS 27 – Etats financiers individuels,
- IAS 28 Révisée – Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises,
- IFRS 7 – Information à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers,
- IFRS 9 – Instruments financiers,
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés,
- IFRS 11 – Partenariats,
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités,
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur.

1.3. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

1.3.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de Hi-Media S.A. sont intégrées globalement.

1.3.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

1.3.3. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.4. Monnaie étrangère

1.4.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d'une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l'entité selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat et flux de trésorerie exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyen mensuel, en l'absence de fluctuation importante du cours de change. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

1.4.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

1.5. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites,
- Les instruments financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

1.6. Immobilisations incorporelles

1.6.1. Goodwill

Les goodwill inscrits dans les comptes du Groupe représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées, majoré des coûts externes et internes directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation. Les goodwill ne sont pas amortis, ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les goodwill sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles d'actifs engendrant conjointement des flux de trésorerie indépendants. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la Note 1.8 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

1.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevé ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;

- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Ces immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients, qui ont une durée d'utilité finie, sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

1.7. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Mobilier	4 à 8 ans

1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

1.8.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

1.8.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests

de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit Groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un Groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du Groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du Groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés) est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives telles les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de réserve chez le factor.

Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

1.11. Capital

1.11.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.11.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

1.12. Emprunt

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

1.13. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et présentées en réserves au sein des capitaux propres pour la partie efficace des variations de juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

1.14. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillée ou d'un début d'exécution.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du plus faible coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, une provision est également comptabilisée pour les contrats d'achats existant dans la société acquise présentant des conditions défavorables par rapport à celles du marché à la date d'acquisition.

1.15. Avantages du personnel

1.15.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les

cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.

1.15.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuinaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le Groupe comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

1.15.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernées ont été informées avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

1.15.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

1.15.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

La charge afférente est recalculée à chaque clôture en fonction des niveaux d'atteinte des critères de performance et du taux de turnover. Pour déterminer la charge future attendue sur ces plans, les paramètres sont réactualisés à chaque clôture en fonction des réalisations passées et de la meilleure estimation du management à cette date. Les paramètres définitifs pourront donc s'avérer différents de ceux initialement estimés.

i. Instruments dénoués par émission d'actions Hi-Media

Pour valoriser ces instruments, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action Hi-Media au jour du conseil d'administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu. La juste valeur de ces instruments, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge, en contrepartie des capitaux propres, et répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.

La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

1.16. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez Hi-Media correspondent aux secteurs d'activité suivants :

- Régie publicitaire
- Paiement en ligne
- Edition de sites web

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note 23 les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires sectoriel, la marge sectorielle et le résultat opérationnel sectoriel,
- les actifs sectoriels,
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

1.17. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprise ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable générée par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

1.18. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut

Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, Hi-Media s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, Hi-Media s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

1.18.1. Activité Publicité

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels Hi-Media a signé un contrat de régie. A ce titre, Hi-Media intervient généralement comme prestataire unique de l'annonceur et pas comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant au choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises. Le chiffre d'affaires correspond donc aux montants facturés aux annonceurs.

Au titre de certains contrats, Hi-Media intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. Hi-Media n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par Hi-Media au site internet.

L'activité se décompose en trois modes de commercialisation :

- la vente d'espaces publicitaires au coût pour mille ;
- la vente d'opérations de marketing à la performance ;
- les contrats de sponsoring.

La vente d'espaces publicitaires prévoit la mise en ligne et la diffusion d'objets publicitaires de différents formats sur un ou plusieurs supports (sites Internet) en régie chez Hi-Media sur une période déterminée. La valeur des contrats est fonction d'un coût pour mille affichages publicitaires et du volume acheté par l'annonceur.

Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.

Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond à la valeur du nombre de pages effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues est inférieur ou égal à celui prévu au contrat.

La vente d'opérations de marketing à la performance prévoit un nombre de clics ou actions sur le message publicitaire des annonceurs. Seuls les clics ou actions sont valorisés et, à ce titre, reconnus en chiffre d'affaires.

Les contrats de sponsoring prévoient des forfaits fixes en rémunération de l'insertion du logo ou de toute autre marque distinctive des annonceurs sur le support concerné, en régie chez Hi-Media. Le forfait est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la durée de la prestation.

1.18.2. Paiement en ligne

L'activité de paiement en ligne correspond à trois activités distinctes :

- Plateforme de paiement allopass permettant à des sites Internet de faire payer aux internautes l'accès à leurs contenus ;
- Mise à disposition de serveurs vocaux interactifs (SVI) et prestation technique de la facturation correspondante ;
- Porte-monnaie électronique Hi-Pay.

Dans le premier cas, le chiffre d'affaires correspond aux reversements consentis par les opérateurs téléphoniques au titre des numéros de téléphone ou SMS utilisés par les internautes pour accéder aux contenus des sites Internet. Hi-Media rémunérera par la suite le site auquel l'internaute a eu accès.

Dans le deuxième cas, Hi-Media intervient pour fournir une prestation technique au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des opérateurs téléphoniques et les reversements consentis aux partenaires.

Dans le troisième cas, Hi-media à travers son porte monnaie électronique intervient pour fournir une prestation technique au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des internautes et le reversement consenti aux partenaires diminué des frais techniques dus à des prestataires techniques extérieurs.

A noter que le 23 août 2011, l'Autorité de contrôle prudentiel a accordé à ALLOPASS le statut définitif d'Etablissement de paiement.

1.19. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres produits et charges non courants. Les autres produits et charges non courants comprennent le cas échéant les dépréciations des goodwill et autres immobilisations acquises, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des ruptures exceptionnelles de contrats et tout autre charge ou produit de caractère non courant.

1.20. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté du nombre d'actions propres détenues en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 2. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes.

A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.

Afin de limiter le risque de crédit, la société Hi-Media a souscrit un contrat d'assurance crédit. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients.

Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire.

L'indemnisation : la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité constatée ou procédure judiciaire du débiteur. Dans les autres cas, si le recouvrement n'a pu avoir lieu dans le délai de carence défini au contrat, la compagnie d'assurances procédera également à l'indemnisation de la créance. La compagnie d'assurance supporte 75 % du montant toutes taxes comprises, soit 90 % du montant hors taxes. Le délai d'indemnisation se situe entre 1 et 5 mois environ. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client.

Par ailleurs, les sociétés Allopass et Mobile Works ont souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés à la société d'affacturage (cf. Note 1.9).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 14 Autres actifs financiers
- Note 15 Clients et autres débiteurs
- Note 16 Autres actifs courants

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

De plus, certaines filiales du Groupe ont souscrit des contrats d'affacturage qui leur permettent d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexibles dans la gestion quotidienne de leurs liquidités.

Au 31 décembre 2011, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Crédit syndiqué ¹	32 505	36 398	8 773	27 625	-
Intérêts courus sur emprunts	68	68	68	-	-
Financement lié à l'affacturage ²	15 236	15 564	15 564	-	-
Dettes fournisseurs	75 223	75 223	75 223	-	-
Dettes fiscales et sociales	19 059	19 059	19 059	-	-
Autres dettes	2 802	2 802	2 802	-	-
Découverts bancaires	18	18	18	-	-
Total	144 910	149 131	121 506	27 625	-

¹ Les taux utilisés pour déterminer les flux futurs de trésorerie contractuels sont basés sur l'Euribor 3-mois au 31 décembre 2011.

² Il s'agit du contrat conclu par Hi-media dont les principaux risques et avantages ne sont pas transférés : la dette factor s'éteindra lorsque tous les clients auront réglé leurs créances au factor ou lorsque le factor rétrocédera les factures impayées à Hi-Media.

2.3. Risque de marché

2.3.1. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change :

- sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Groupe Hi-media USA Inc.) et en Suède (Hi-Media Sales et Hi-Media Network) consolidées par intégration globale ainsi que, dans une moindre mesure,
- sur l'activité de ses filiales consolidées par mise en équivalence en Chine (Hi-Media Chine), au Brésil (Hi-Midia Brazil) et au Royaume-Uni (Hi-Media Ltd),
- sur les revenus provenant de l'activité paiement en ligne en dehors de la zone euro (principalement l'Amérique latine et les Etats-Unis).

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars, couronnes suédoises, livres sterling, Yuan et Real.

En ce qui concerne l'activité paiement en ligne, la devise de reversement aux sites partenaires peut différer de celle des revenus perçus.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

en milliers d'euros

Sensibilité au taux de change	USD	SEK
Total actif	4 330	24 065
Total passif	-10 772	-1 927
Position nette	-6 442	22 138
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%
Impact sur le résultat avant impôt	0	-22
Impact sur les capitaux propres	64	-29

2.3.2. Risque de taux d'intérêt

Suite à la souscription d'un emprunt syndiqué significatif à taux variable en juin 2011 (cf. Note 19 Emprunts et dettes financières ci-dessous), le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer qu'au moins 50 % de l'exposition aux variations des taux d'intérêt des emprunts porte sur des taux fixes. A cette fin, des swaps de taux d'intérêt ont été contractés en sur le second semestre 2011.

2.4. Catégorisation des instruments financiers

<i>en milliers d'euros</i>	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	CATEGORIES			31 déc. 2011	
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs financiers	504	1 607	-	-	-	2 111	2 111
Créances clients	-	-	79 285	-	-	79 285	79 285
Autres actifs courants	-	-	21 973	-	-	21 973	21 973
Actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	17 925	-	-	-	-	17 925	17 925
ACTIFS FINANCIERS	18 429	1 607	101 258	-	-	121 294	121 294
Emprunts et dettes financières	-	-	-	47 829	-	47 829	47 829
Dettes non courantes	-	-	-	-	493	493	493
Dettes fournisseurs	-	-	-	74 882	-	74 882	74 882
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	21 985	-	21 985	21 985
PASSIFS FINANCIERS	-	-	-	144 696	493	145 189	145 189

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs.
- Niveau 3 : les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif et au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	% de détention directe et indirecte au 31/12/11	% de détention directe et indirecte au 31/12/10	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture de l'exercice
Sociétés créées					
Hi-media Belgium SPRL	Belgique	100%	100%	09.03.00	31.12
Hi-media Portugal LTDA	Portugal	53,90%	53,90%	31.10.00	31.12
Hi-Pi SARL	France	100%	100%	13.05.02	31.12
Hi-media Advertising Web SL	Espagne	100%	100%	29.12.06	31.12
HPMP SPRL	Belgique	100%	100%	17.09.07	31.12
HPME SA	Belgique	100%	100%	08.05.08	31.12
Allopass Scandinavia AB	Suède	100%	100%	30.09.09	31.12
Allopass Mexico SRLCV	Mexique	100%	100%	17.07.09	31.12
Hi-media Payment do Brasil LTDA	Brésil	99,99%	-	16.11.11	31.12
Sociétés acquises					
Hi-media Network AB	Suède	100%	100%	11.12.00	31.12
Hi-media Deutschland AG	Allemagne	100%	100%	30.04.01	31.12
Europemission SL	Espagne	50%	50%	25.03.04	31.12
Hi-Midia Brasil SA	Brésil	14%	25%	18.07.05	31.12
Hi-media China Limited	Chine	49%	49%	01.05.06	31.12
Allopass SAS	France	100%	100%	08.02.06	31.12
L'Odysée Interactive SAS	France	88%	88%	31.05.06	31.12
Hi-media Sales AB	Suède	100%	100%	04.09.06	31.12
Groupe Hi-media USA Inc.	USA	100%	100%	27.11.07	31.12
Vivat SPRL	Belgique	44%	44%	14.03.08	31.12
Bonne Nouvelle Editions SARL	France	100%	100%	06.06.08	31.12
Mobile Works SAS	France	100%	100%	13.06.08	31.12
Hi-media Nederland BV	Hollande	100%	100%	31.08.09	31.12
Hi-media Italia SRL	Italie	100%	100%	31.08.09	31.12
Hi-media Network Internet España SL	Espagne	100%	100%	31.08.09	31.12
Hi-media LTD	Angleterre	50%	100%	31.08.09	31.12
Local Media SAS	France	45%	-	02.12.11	31.12

Au cours de l'exercice, des opérations de réorganisation de la structure juridique du groupe ont eu lieu:

- la société Hi-media Deutschland AG a absorbé la société Net:Dialogs GmbH en date du 31 août 2011
- la société Allopass SAS a absorbé la société Mobile Trend SAS en date du 2 août 2011

En date du 15 décembre 2011 Hi-media a cédé 50% de sa participation dans le capital de la société Hi-media Ltd en faveur de la société Weborama S.A. Hi-media n'exerce plus le contrôle sur cette entité anglaise qui est donc mise en équivalence.

Toutes les filiales sont consolidées par intégration globale, à l'exception d'Europemission SL, de Hi-media China Limited, de Hi-Midia Brasil SA, de Vivat, de Hi-media Ltd et de Local Media SAS consolidées par mise en équivalence.

Note 4. Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Régie publicitaire	110 771	112 732
Païement en ligne	123 994	111 337
Publishing	12 194	12 375
<i>Elimination des transactions intragroupes entre les activités</i>	-17 032	-14 400
Chiffre d'affaires	229 927	222 044

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité Publishing, c'est-à-dire l'édition de sites Internet, représente le chiffre d'affaires après prélèvement des commissions de régie.

En 2011, le chiffre d'affaires total réalisé sur les sites du Groupe s'élève à 6 % du total.

Note 5. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et provision pour indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Salaires	21 228	24 667
Charges sociales	9 144	8 868
Provision pour indemnités de fin de carrières	35	32
Charges de personnel	30 407	33 567

Les effectifs varient comme suit :

	31 déc. 2010	Entrées	Sorties	31 déc. 2011
France	249	82	76	255
Etranger	254	72	105	221
Effectif	503	154	181	476

Note 6. Valorisation des options et actions gratuites

Les charges de personnel relatives aux options et actions gratuites, passées en compte de résultat conformément à la norme IFRS 2, s'analysent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Valorisation des options et actions gratuites	1 219	1 529
Reprise des plans de rétention de Fotolog Inc.	22	325
Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres	1 241	1 854

Ces paiements fondés en actions et dénoués en numéraire correspondent au plan d'options attribué par Fotolog Inc. à ses salariés avant son acquisition par Hi-Media. Ces plans ont été repris par Hi-Media en tant que paiements fondés en actions dénoués en numéraire et valorisés, conformément à IFRS 2, sur la base de la valeur par actions de Fotolog Inc. déterminée lors de l'acquisition. Ce plan est terminé au 31 décembre 2011.

Note 7. Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courant correspondent à :

- Des produits et charges liés à des activités ou entités qui ont fait l'objet de réorganisations stratégiques (+0.3m€)
- Des produits et charges liés à des défaillances sur certains partenaires de l'activité de paiement (-0.6m€)

Note 8. Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Produits de placement	135	83
Intérêts sur emprunt	-2 060	-2 235
Autres éléments du résultat financier	172	534
Résultat financier	-1 753	-1 619

Note 9. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Impôts courants	-3 588	-3 631
Impôts différés	554	-1 958
Impôts différés sur éléments non courants		-3 806
(Charge)/Produit d'impôts	-3 034	-9 395
<i>Taux effectif d'impôt (%)</i>	<i>21 %</i>	<i>19 %</i>

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Taux d'imposition en France	33,33 %	33,33 %
(Charge)/Produit d'impôts théorique	- 4 766	16 334
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>		
Effet des impairments	-	-24 461
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurs préalablement non constatés	-	144
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables antérieurs	-	-
Différence de taux d'imposition entre les pays	1 266	994
Effet des reports déficitaires de l'exercice non activés	-2 925	-1 700
Différences permanentes et autres éléments	4 214	-307
Impôts sans base	-823	-482
(Charge)/Produit d'impôts réel	- 3 034	-9 395
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>21 %</i>	<i>19 %</i>

La charge d'impôts courants de 2011 recouvre essentiellement des impôts sur résultats bénéficiaires.

Au 31 décembre 2011, le taux effectif d'impôt résulte principalement :

- d'impôts différés sur déficits fiscaux de la période non reconnus,
- de différences permanentes notamment de la charge liée aux actions gratuites attribuées et de la sortie de périmètre des UK,
- des impôts sans base.

Les sociétés Hi-Media France SA, Allopass SAS, Mobile Works SAS, Hi-Pi SARL et Bonne Nouvelle Editions SARL sont intégrées fiscalement.

Note 10. Goodwill

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	Var. change	Var. périmètre	Aug.	Dim.	31 déc. 2011
Goodwill	186 288	-	-	-	-	186 288
Impairments	-64 869	-	-	-	-	-64 869
Goodwill net	121 419	-	-	-	-	121 419

10.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affecté à chaque UGT se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 Déc. 2010	Réallocation	Var. change	Var. périmètre	Aug.	Dim.	31 Déc. 2011
Hi-media France	9 008	984	-	-	-	-	9 992
Hi-media Belgique	4 065	-	-	-	-	-	4 065
Hi-media Allemagne	8 910	-	-	-	-	-	8 910
Hi-Media Portugal	82	-	-	-	-	-	82
Hi-media Local (Suède)	15 174	-	-	-	-	-	15 174
Hi-media UK	984	- 984	-	-	-	-	0
Hi-media Italie	4 762	-	-	-	-	-	5 401
Hi-media Pays-Bas	1 971	-	-	-	-	-	1 971
Hi-media Espagne	10 938	-	-	-	-	-	12 058
Secteur Publicité	55 895	-	-	-	-	-	55 895
Allopass	45 222	-	-	-	-	-	45 222

Secteur Paiements	45 222	-	-	-	-	-	45 222
L'Odyssée Interactive	20 302	-	-	-	-	-	20 302
Secteur Publishing	20 302	-	-	-	-	-	20 302
Goodwill	121 419	-	-	-	-	-	121 419

Le goodwill lié aux activités paneuropéennes de régie publicitaire du Groupe a fait l'objet d'une réallocation au second semestre 2011. Ce goodwill issu de l'acquisition d'AdLINK Internet Media en 2009 avait été alloué sur l'entité Hi-media LTD au Royaume-Uni qui en plus de gérer l'activité de régie publicitaire locale pilotait les activités paneuropéennes. Cette entité étant désormais mis en équivalence du fait d'une cession de 50% de son capital à Weborama dans la perspective d'une action commune sur le territoire anglais dans le domaine publicitaire, le Groupe a réaffecté sur l'UGT Hi-media France publicitaires le goodwill lié aux activités paneuropéennes, ces dernières n'étant pas concernées ni impactées au sein du Groupe par la cession des parts de Hi-media LTD à Weborama.

10.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2011

Dans le cadre du contrôle de la valeur des goodwill, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2011 selon les mêmes modalités que les exercices précédents. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans (2012-2015),
- taux de croissance à long terme : 2,5% (2,5 % en 2010),
- taux d'actualisation Europe : 8,5% à 12,5% (7,8 % à 8,9 % en 2010),
- taux de croissance du chiffre d'affaires : compris entre +5 % et +15 % par an sur la période 2012-2015,

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société sur la base de données internes pour la dette et les capitaux propres et de données d'analystes pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque.

Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif de notes d'analystes.

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2011 à la reconnaissance de pertes de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les résultats de cette analyse de sensibilité sont présentés ci-après.

<i>en milliers d'euros</i>	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	Taux utilisé	Variation du taux pour que la valeur recouvrable soit ramenée à la valeur comptable	Taux utilisé	Variation du taux pour que la valeur recouvrable soit ramenée à la valeur comptable
Hi-media France	8,5%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts

Hi-media Belgique	9,5%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Allemagne	8,5%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-Media Portugal	12,5%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Local (Suède)	8,5%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Italie	9,9%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Pays-Bas	8,5%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Hi-media Espagne	9,7%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
Allopass	8,5%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts
L'Odyssée Interactive	8,5%	>200 pts	2,5 %	<- 150 pts

Note 11. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement activés durant la période correspondent principalement à :

- l'intégration de Appnexus dans le Système d'information de Hi-Media
- la refonte de la plateforme Telecom SMS, la passerelle SMS qui permet à Hi-Media de s'interfacer avec les opérateurs telecom mobiles français et étranger
- au développement des nouvelles offres de paiement pour l'activité Paiements du Groupe

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2011
Logiciels et licences	15 210	120	2 588	1 322	591	18 649
Marques	4 749	110	-	9	40	4 828
Relation client	657	-	-	-	-	657
Immobilisations en cours	1 919	-	-2 588	3 795	-	3 126
Autres	580	-	-	-	86	494
Total	23 114	230	-	5 126	716	27 754

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2011
Logiciels et licences	11 105	120	-	2 322	64	13 483
Marques	3 368	110	-	-	-	3 478
Relation client	356	-	-	82	-	438

Immobilisations en cours	48	-	-	22	-	70
Autres	568	-	-	9	121	456
Total	15 444	230	-	2 435	185	17 925

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Logiciels et licences	5 165	4 105
Marques	1 350	1 381
Relation client	219	301
Immobilisations en cours	3 056	1 871
Autres	38	12
Total	9 828	7 670

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>		31 déc. 2011	31 déc. 2010
UGT	Actif		
Allopass	Marque Allopass	384	384
L'Odyssée Interactive	Marque jeuxvideo.com	884	884
Hi-Media	Marque Hi-Media	73	73
	Autres	9	40
Total		1 350	1 381

Note 12. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2011
Agencements & installations	962	-	27	272	171	1 090
Matériel de bureau et informatique	6 388	127	24	976	33	7 482
Mobilier	1 240	1	-51	41	116	1 115
Total	8 589	129	-	1 289	320	9 687

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2010	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc. 2011
Agencements & installations	319	-	24	148	71	420
Matériel de bureau et informatique	5 881	127	14	549	29	6 542
Mobilier	780	1	-37	124	106	762
Total	6 981	128	-	821	206	7 724

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Agencements & installations	670	643
Matériel de bureau et informatique	940	507
Mobilier	353	460
Total	1 963	1 610

Note 13. Impôts différés

13.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 9 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2011 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS		
<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Déficits fiscaux reportables	5 305	5 474
Immobilisations incorporelles	-142	-154
Autres différences temporelles	442	-248
Impôts différés actifs	5 605	5 072

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS		
<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Immobilisations incorporelles	928	856
Autres différences temporelles	-376	-284
Impôts différés passifs	552	572

13.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2011, les impôts différés actifs non reconnus sont constitués principalement de déficits indéfiniment reportables sur l'intégration fiscale française pour 5,8 millions d'euros en base et 19,7 millions d'euros sur Fotolog.

Note 14. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2011, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Titres mis en équivalence	1 475	1 030
Autres titres	130	529
Dépôts et cautionnements	505	470
Total	2 110	2 029

La variation des Autres titres est due à la cession par Hi-media SA de la totalité des titres de participation (9,35%) dans le capital de la société Rue89.

Note 15. Clients et autres débiteurs

Toutes les créances clients sont d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Clients et factures à établir	81 329	85 682
Dépréciation	-2 044	-2 169
Clients et comptes rattachés	79 285	83 513

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Les factures à établir correspondent principalement aux versements à recevoir des opérateurs téléphoniques, au titre des mois de novembre et décembre, dans le cadre de l'activité paiement en ligne, qui n'étaient pas encore facturés au 31 décembre 2011.

Les créances clients comprennent les factures cédées dans le cadre de contrats d'affacturage lorsque le risque de crédit n'est pas transféré à la société d'affacturage. Lorsqu'il y a transfert du risque de crédit, les créances ainsi cédées sont décomptabilisées.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Non échues	63 518	68 412
0-30 jours	6 732	5 718
31-120 jours	2 894	4 360
120-360 jours	4 198	3 286
+ d'un an	1 943	1 737
Clients et comptes rattachés	79 285	83 513

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Dépréciations : Solde au 1 ^{er} janvier	2 169	2 140
Dotations de la période	240	349
Perte de valeur comptabilisée	-188	-320
Variation de périmètre	-177	-
Dépréciations : Solde au 31/12	2 044	2 169

La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2011.

i. Créances cédées sans transfert de risque de crédit

Les contrats d'affacturage conclus par Hi-Media SA, pour lequel la société a contracté une assurance crédit au préalable, n'entraîne pas de transfert de risque de crédit au Factor.

Le montant des créances cédées sans transfert de risque au 31 décembre 2011 s'élève à 15,2 M€.

ii. Créances cédées avec transfert de risque de crédit

Les conditions contractuelles des contrats d'affacturage (conclus en 2008) des sociétés Allopass SAS, et Mobile Works SAS permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, selon IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (Note 1.9).

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidants des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidants des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 31 décembre 2011 s'élève à 20,3M€.

La trésorerie disponible chez le factor dans le cadre de ces contrats s'élève à 2,8 M€ au 31 décembre 2011.

Note 16. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de charges facturées de marketing et de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2011.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Actifs fiscaux et sociaux	10 685	12 969
Comptes-courants	616	238
Charges constatées d'avance	783	1 824
Fonds de garantie Factor	3 014	2 138
Compte d'avoirs disponibles Hi-Pay	3 574	2 827
Autres	4 084	3 626
Autres actifs courants	22 756	23 622

Le poste Actifs fiscaux et sociaux est principalement constitué des créances de TVA et de créances d'IS.

Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Parts d'OPCVM	900	1 002
Réserve disponible chez le factor	2 802	4 098
Disponibilités	14 223	9 670
Trésorerie et équiv. de trésorerie	17 925	14 770

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition maximale au risque de crédit sur ce poste.

Note 18. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du Groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.

La valeur nominale de l'action Hi-Media s'élève à 0,10 €.

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-Groupe de L'Odyssée Interactive et de Hi-Media Portugal. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves et résultats de ces filiales.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Hi-Media S.A., diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le Groupe.

Le Groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 19. Emprunts et dettes financières

<i>en milliers d'euros</i>	Solde au bilan 31 déc. 11		<i>Monnaie d'émission</i>	<i>Échéance</i>	<i>Taux effectif</i>
	<i>Non courants</i>	<i>Courants</i>			
Crédit syndiqué	25 149	7 358	EUR	2016	Eur3M + 1,5% à +2%
Intérêts courus sur emprunts	-	68	EUR	2012	variable
Financement lié à l'affacturage	-	15 236	EUR	Indet.	Eur3M + 0,8 %
Découverts bancaires	-	18	EUR		variable
Total	25 149	22 680			

19.1. Crédit syndiqué

Hi-Media a souscrit le 16 juin 2011 une ligne de crédit syndiqué à hauteur de 40 M€.

Cette ligne de crédit se décompose en une ligne de 31,6 millions d'euros (tranche A), et une ligne de 8,4 millions d'euros (tranche B), d'une durée de cinq ans.

La tranche A a été tirée dans son intégralité le 16 juin 2011. Elle a permis :

- le remboursement à hauteur de 19,4 M€ de l'emprunt syndiqué souscrit le 7 novembre 2007, ainsi que la tranche complémentaire souscrite le 31 août 2009 par avenant à ce contrat, destinée à financer les coûts d'acquisition des actions Adlink Internet Media et les coûts de restructuration liés à cette opération,
- le remboursement à hauteur de 12,2 M€ du crédit vendeur mis en place le 31 août 2009 dans le but de financer l'acquisition d'AdLink Internet Media.

La tranche B doit permettre au Groupe de financer des investissements et des acquisitions. Elle a été tirée à hauteur de 4,6 M€ au 31 décembre 2011.

Le remboursement de 39,2 M€ présenté dans la ligne « Remboursements d'emprunts » du tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2011 correspond essentiellement aux flux suivants :

- Remboursement le 16 juin 2011 du crédit syndiqué souscrit le 7 novembre 2007 et du crédit vendeur souscrit le 31 août 2009, à hauteur de 31,6 M€
- Règlement des échéances du crédit syndiqué de 2007 avant son complet remboursement le 16 juin 2011 et variation des intérêts courus non échus pour 4,4 M€
- Règlement de la première échéance du crédit syndiqué souscrit en 2011, pour un montant de 3,2 M€

Conformément au contrat d'emprunt signé en juin 2011, il a été souscrit :

- un premier swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois (échéance juin 2016) pour un notionnel de 16 M€
- un second swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois (échéance juin 2016) pour un notionnel de 15,6 M€

Ces swap de taux se substituent à ceux mis en place en février et juillet 2008 dans le cadre de l'ancienne convention de crédit d'octobre 2007.

Les tests d'efficacité menés ont démontré que la comptabilité de couverture pouvait être appliquée pour ces deux swaps. Ainsi la variation de juste valeur de ces swaps a été comptabilisée en moins des capitaux propres avec pour contrepartie une dette non courante.

19.2. Financement lié à l'affacturage

Les créances cédées dans le cadre de contrat d'affacturage sans transfert du risque de crédit ne sont pas décomptabilisées (cf. Note 15 Clients et autres débiteurs). En contrepartie du financement reçu lors de la cession de ces créances, le Groupe reconnaît une dette financière. Cette dette financière ne présente pas d'échéances contractuelles, elle augmente avec les cessions de créances et diminue lors du règlement de ces dernières par les débiteurs.

Note 20. Provisions non courantes**20.1. Détail des provisions non courantes**

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Provisions pour risque et charges	765	346
Indemnités de fin de carrière	570	482
Provisions non courantes	1 335	828

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement dues à des litiges commerciaux, la sortie de périmètre de Hi-media UK et des litiges prud'homaux.

20.2. Avantages au personnel

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la Publicité pour Hi-Media et Hi-Pi, de la convention collective SYNTEC pour l'Odyssée Interactive et Allopass et de la convention collective des Journalistes et de la convention collective de la Presse d'information spécialisée pour BNE.

L'évolution de la provision relative aux engagements de retraite du Groupe évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Valeur actualisée des obligations au 1 ^{er} janvier	482	374
Coût des services rendus et coût financier	35	89
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	53	19
Variation de périmètre	-	-
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	570	482

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite pour les entités françaises à la clôture sont les suivants :

	2011	2010	2009
Taux d'actualisation	3,8%	4,45%	4,75%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50%	2,50%
Age de départ à la retraite (Cadres)	65 ans	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2006	INSEE F 2006	INSEE F 2005

Note 21. Dettes non courantes

Les dettes non courantes sont principalement constituées de la juste valeur des instruments financiers de couverture souscrits dans le cadre de l'emprunt (cf. Note 19).

Note 22. Autres dettes et passifs courants

Toutes les autres dettes sont d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Dettes fiscales et sociales	19 059	22 946
Dettes sur immobilisations	340	255
Produits constatés d'avance	216	543
Autres dettes	2 586	1 896
Autres dettes courantes	22 201	25 640

Le poste Dettes fiscales et sociales est principalement constitué des dettes de TVA et de dettes envers des organismes sociaux.

Note 23. Informations sectorielles

23.1. Résultat par activité

	Publicité		Paiement en ligne		Publishing		Eliminations		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires	110 771	112 732	123 994	111 338	12 194	12 375	(17 032)	(14 400)	229 927	222 044
<i>dont réalisé sur les sites du Groupe</i>	<i>8 771</i>	<i>7 791</i>	<i>2 126</i>	<i>3 551</i>	<i>12 194</i>	<i>12 375</i>	<i>(9 185)</i>	<i>(9 596)</i>	<i>13 906</i>	<i>14 121</i>
Marge Brute	39 162	41 415	26 848	24 526	9 450	9 632			75 460	75 573
Résultat opérationnel par activité	11 206	12 925	10 493	10 506	3 763	372			25 642	23 802
<i>Taux de rentabilité</i>	<i>10%</i>	<i>11%</i>	<i>8%</i>	<i>9%</i>	<i>31%</i>	<i>3%</i>			<i>11%</i>	<i>11%</i>
Retraitement de la marge générée par les entités Publishing sur les autres entités du Groupe	(2 631)	(2 337)	(272)	(488)	2 904	2 826			-	-
Résultat opérationnel par activité retraité	8 575	10 587	10 221	10 017	6 666	3 197			25 462	23 802
<i>Taux de rentabilité</i>	<i>8%</i>	<i>9%</i>	<i>8%</i>	<i>9%</i>	<i>55%</i>	<i>26%</i>			<i>11%</i>	<i>11%</i>
Produits et charges non alloués hors stock options et actions gratuites									(7 898)	(7 785)
Résultat opérationnel avant valorisation des stock options et actions gratuites									17 564	16 017
Valorisation des stock options et actions gratuites									(1 241)	(1 854)
Autres produits et charges non courants		(208)		(160)		(61 589)			(288)	(62 157)
Résultat opérationnel									16 035	(47 994)
Résultat financier									(1 753)	(1 619)
Quote-part des résultats MEE									15	360
Impôts									(3 034)	(9 395)
Résultat net									11 263	(58 648)
Part du Groupe									10 789	(59 181)

23.2. Total actifs

	Ventes d'espaces publicitaires		Paiement en ligne		Publishing		Eliminations		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Total actifs Net	157 232	155 337	141 337	124 636	32 277	29 945	(69 938)	(50 214)	260 908	259 704

Hi-Media SA, tout en possédant principalement des actifs liés à l'activité de ventes d'espaces publicitaires, détient également les infrastructures de la holding. Ces actifs d'infrastructure ont été laissés dans le secteur ventes d'espaces publicitaires.

23.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

	France		Reste du Monde		Eliminations		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires	186 504	209 994	71 556	78 373	(28 133)	(66 323)	229 927	222 044

Note 24. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites**24.1. Options de souscriptions d'actions**

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Total
Date d'assemblée	30 juin 99	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	21 avr. 00	25 avr. 03	25 avr. 03	25 avr. 03	24 avr. 08	
Date du conseil d'administration	30 juin 99 17 nov. 99	4 mai 00 27 juin 00	14 sept. 00	2 nov. 00	13 déc. 00	23 oct. 01	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 08	
Nombre total d'actions attribuées ⁽¹⁾	152 475	37 210	70 734	27 400	37 037	91 001	500 000	350 000	150 000	50 000	1 465 857
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	-	-	-	-	-	-	50 000	-	58 000	50 000	158 500
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	-	-	-	-	-	-	50 000	-	-	-	50 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	-	-	-	-	-	-	-	-	49 000	-	49 000
Point de départ d'exercice des options	1 juil. 04	5 mai 02	15 sept. 02	3 nov. 02	14 déc. 02	23 oct. 03	26 mai 05	10 juil. 05	12 janv. 07	19 déc. 08	
Date d'expiration	30 juin 09	4 mai 10	14 sept. 10	2 nov. 10	13 déc. 10	23 oct. 11	25 mai 13	10 juil. 13	12 janv. 15	14 mai 18	
Prix de souscription (en euro) ⁽²⁾	0,01	8,06	9,93	8,20	5,31	0,59	0,33	0,35	1,14	1,81	
Modalités d'exercice ⁽³⁾	A	B	B	B	B	B	A	A	A	C	
Nombre d'actions souscrites au 31/12/11	22 879	-	-	-	-	-	450 000	350 000	65 500	-	888 379
Options annulées durant la période	-	2 850	-	1 700	2 866	-	-	-	-	-	7 416
Options restantes	-	-	-	-	-	-	50 000	-	58 000	50 000	158 000

⁽¹⁾ Options attribuées aux salariés présents à ce jour dans la société, les salariés ayant quitté la société ne pouvant conserver le bénéfice de ces options.

⁽²⁾ Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances, sur laquelle un abattement de 5% a été effectué.

⁽³⁾ Modalité A : 100 % des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le conseil d'administration ayant attribué ces options.

Modalité B : 1/3 des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le conseil d'administration ayant attribué ces options, puis 1/3 l'année suivante et le tiers restant 4 ans après l'attribution.

Modalité C : 1/6 à l'issue de chaque trimestre suivant le point de départ d'exercice des options

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2011		2010	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture	202 500	1,03	216 416	1,23
Options attribuées durant la période	-	-	-	-
Options exercées durant la période	44 500	0,78	6 500	1,14
Options annulées durant la période	-	-	7 416	7,03
Options en circulation à la clôture	158 000	1,10	202 500	1,03
Options pouvant être exercées à la clôture	158 000	1,10	202 500	1,03

Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du conseil d'administration	26 mai 03	10 juil. 03	12 janv. 05	19 déc. 2008
Nombre d'options attribuées et valides à ce jour	500 000	350 000	150 000	50 000
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	0,36	0,36	1,45	0,06
Juste valeur du plan à la date d'attribution	179 424	125 034	217 270	3 000
Prix d'exercice de l'option	0,33	0,35	1,14	1,81
Volatilité attendue du prix de l'option	212%	208%	184%	51%
Durée de vie attendue	4 ans	4 ans	4 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	3,11%	2,80%	2,94%	3,51 %

24.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°19	Plan n°20	Plan n°21	Plan n°22	Total
Date d'assemblée	24 avr. 08	24 avr.08	24 avr.08	24 avr.08	
Date du conseil d'administration	30nov.09	19 juil.10	02 déc.10	26 janv.11	
Nombre total d'actions attribuées	346 000	15 000	55 000	80 000	496 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	-	-	-	-	
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	-	-	-	-	
Nombre d'actions annulées	223 980	-	15 000	25 000	263 980
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 déc. 2011	-	-	-	-	
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	122 020	15 000	40 000	55 000	232 020
	30 nov.12				
Fin de la période d'acquisition	30 nov.13	19 juil.13	02 déc.13	26 janv.14	
Fin de la période de conservation	30 nov.13	19 juil.14	02 déc. 14	26 janv.15	
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	4,68	4,4	3,28	3,97	
Décote d'incessibilité	Oui	Oui	Oui	Oui	
Juste valeur de l'action gratuite	3,58	3,54	2,39	2,98	

Note 25. Engagements hors-bilan**25.1. Engagements reçus**

Dans le cadre de l'acquisition du Groupe AdLink Internet Media AG, Hi-Media bénéficie d'une clause de garantie de passif en matière fiscale jusqu'au terme de la prescription.

25.2. Engagements donnés

Le bail signé le 15 mai 2008 concernant les locaux hébergeant les activités françaises du Groupe représente un engagement de 1,6 M€ par an (montant non indexé) jusqu'au 15 décembre 2017.

25.3. Covenants

La souscription de la ligne d'emprunt syndiqué, évoquée en Note 19 Emprunts et dettes financières, porte obligation pour Hi-Media de respecter des covenants basés sur les ratios financiers suivants, calculés conformément aux définitions du contrat bancaire :

- Ratio d'endettement financier R1 (Endettement consolidé net / EBITDA consolidé) inférieur ou égal à 2,5
- Ratio de Gearing R2 (Endettement consolidé net / Fonds propres consolidés) inférieur ou égal à 0,65

Au 31 décembre 2011, Hi-Media respecte les deux ratios.

25.4. Nantissements

Dans le cadre de la ligne de crédit syndiqué souscrite par Hi-Media (cf. Note 19 Emprunts et dettes financières ci-dessus), Hi-Media a nanti au profit des établissements de crédit participants les titres de ses filiales Allopass SAS, L'Odyssée Interactive SAS et Hi-Pi SARL ainsi que le fonds de commerce de Hi-Media SA.

25.5. Litiges

Un litige oppose Hi-media à un éditeur. Ce litige porte sur l'exécution du contrat et sa résiliation en juillet 2006.

Un litige opposait Allopass à l'un de ses partenaires dans le cadre de son activité de paiement en ligne. Ce litige a été résolu à l'amiable sans conséquence financière négative pour Allopass.

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

Note 26. Evènements intervenus depuis le 31 décembre 2011

Hi-Media SA a signé un protocole d'accord le 25 janvier 2012 en vertu duquel, les actifs de la société Hi-Media Nederland BV, relatifs à l'activité « Advertising » de la société ont été transférés à la société Semilo BV et Hi-Media SA a acquis directement et indirectement 36,3% du capital de Semilo BV.

Hi-Media SA a déposé une offre commune de reprise des actifs de La Tribune avec la société France Economie Régions. Cette offre commune a été retenue par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 30 janvier 2012. Hi-Media est désormais actionnaire à 27,8% de la société France Economie Régions.

Note 27. Transactions entre parties liées**27.1. Rémunérations des membres des organes de direction**

Les rémunérations incluent la rémunération du Directeur Général, du directeur général délégué et des jetons de présence versés aux administrateurs non rémunérés par la Société (6 administrateurs). Les rémunérations et avantages relatifs aux membres des organes

de direction s'élèvent à 1 029 K€ au 31 décembre 2011 (dont 376 K€ au titre de la charge relative à la valorisation des actions gratuites pour 2011) contre 1 030 k€ au 31 décembre 2010.

27.2. Transactions avec les filiales

Hi-Media SA facture à ses filiales des frais d'advertising, des frais de holding (management fees) ainsi que des frais de marque et des refacturations de personnels qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

27.3. Autres parties liées

Durant 2011, aucune autre opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Hi-media S.A.,
- des membres des organes de direction, y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.